

Gardien de Police Municipale Conducteur Motocycliste (H-F)

La Ville de Châteauroux vous informe de la vacance, en interne et en externe, d'un poste de Gardien-Brigadier de Police Municipale (H-F).

Sous l'autorité du Directeur Municipal de la Sécurité Publique, vous veillerez au respect et à la mise en œuvre de la loi du 15 avril 1999, en application des pouvoirs de police du Maire principalement : assurer la tranquillité, le bon ordre, la sécurité et la salubrité publiques.

Top 5 des villes de 20 000 à 50 000 habitants où « il fait bon vivre » selon le classement 2020 du *Journal du dimanche*, la Ville de Châteauroux vous accueille au cœur de la France. Entre espaces de verdure, dynamique économique et équipements sportifs et culturels de haute qualité, Châteauroux est bien plus qu'une métropole.

Desservies par un maillage autoroutier idéal, la Ville et l'Agglomération de Châteauroux, par leurs nombreux projets structurants, se veulent un territoire attractif. Du nouveau centre aquatique Balsan'éo en passant par l'aménagement de parcs d'activités, le réaménagement d'un ancien site industriel en une Cité du numérique ou encore la requalification de logements dans les quartiers ou des espaces publics (places, parcs, jardins, etc.) tout est pensé pour offrir un environnement agréable aux (nouveaux) habitants... et agents !

PROFIL : Être titulaire du grade de Gardien-Brigadier de Police Municipale ou remplir les conditions pour accéder à celui-ci.

MISSIONS :

- A titre principal, contribuer au bon fonctionnement d'une brigade de jour en particulier de l'unité motocycliste (conditions de formation à remplir),
- Assurer la sécurité des personnes et des biens sur le territoire de la Ville de Châteauroux,
- Gérer les relations avec les administrés, en favorisant la prévention et la conciliation,
- Faire respecter les arrêtés municipaux,
- Assurer la surveillance générale de la voie publique, des espaces verts, du stationnement et de la circulation,
- Participer aux missions d'ilotage,
- Faire respecter le Code de la Route,
- Assurer la sécurité lors des manifestations municipales, festives, sportives ou tout autre événement municipal,
- Participer aux diverses astreintes mises en place (astreintes chiens et alarmes dans les bâtiments municipaux notamment),
- Participer au fonctionnement du Centre de Supervision Urbaine, notamment en cas d'évènements exceptionnels.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES :

- Respect de la hiérarchie,
- Maîtrise de soi, rigueur et dynamisme,
- Discrétion professionnelle, respect de l'obligation de réserve et intégrité,
- Esprit d'équipe,
- Capacité à rendre compte à la hiérarchie,
- Sens des relations humaines, savoir être,
- Capacité à analyser les situations de contraventions,
- Disponibilité,
- Capacités rédactionnelles,
- Bonne condition physique, pratiques sportives appréciées,
- Capacité à appréhender l'outil informatique,
- Une formation à l'utilisation de différents armements (armement légal, PIE, LBD) constituera un atout pour le candidat, de même que la formation permettant d'intégrer la brigade motocycliste.

PARTICULARITES DU POSTE :

- Brigade de jour : rythme de travail : 4 jours par semaine (9 heures 10 minutes par jour), 36 heures 40 minutes hebdomadaires,
- Travail dimanche et jours fériés, pause repas comprise dans le temps de travail. Possibilité d'astreinte téléphonique rémunérée.
- Possibilité de dépassement des horaires de service en cas de nécessité.
- En cas de déclenchement d'un dispositif d'urgence (exemple : plan communal de sauvegarde) ou lors d'événements exceptionnels (fête de la musique, fêtes de fin d'année...), l'agent est susceptible d'être mobilisé,
- Détention des permis A et B exigée.

Pour tous renseignements complémentaires, les candidats peuvent s'adresser à Monsieur Franck Boyer, Directeur Municipal de la Sécurité Publique, au 02.54.08.34.38.

L'envoi des candidatures (un CV, une lettre de motivation) est à effectuer directement en ligne sur www.chateauroux-metropole.fr > Les institutions > Recrutement" **avant le 3 juin 2022.**

Pour une candidature interne, les agents intéressés doivent retirer sur intranet l'imprimé « fiche de mobilité interne ». Cette demande, accompagnée d'une lettre de motivation et d'un CV, doit parvenir par la voie hiérarchique **avant le 3 juin 2022.**

A défaut, elles peuvent être transmises par courrier à la direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex.